

21

Le revenu national d'équilibre

L'analyse des déterminants de la dépense globale donne une indication sur le niveau auquel les agents en cause souhaiteraient qu'elle se situe ; mais elle n'indique pas si la production globale répondra effectivement à une telle sollicitation et procurera un revenu équivalent.

- La section 21.1 définit comme « **équilibre macroéconomique** » tout état de l'économie dans lequel productions et dépenses s'égalisent au niveau global.
- La section 21.2 montre qu'à ce niveau d'équilibre, des relations précises existent entre les divers **flux financiers** privés et publics : épargne et investissement d'une part, dépenses gouvernementales, impôts, et emprunts d'autre part.
- Enfin, la section 21.3 montre que sur ces bases, les variations du revenu national au cours du temps doivent s'interpréter comme des **déplacements de l'équilibre** macroéconomique.

Section 21.1

Le niveau d'équilibre du revenu national

§1 La notion d'équilibre macroéconomique

Selon notre modèle macroéconomique de la section 20.5, les comportements privés de consommation (C) et d'investissement (I), ainsi que ceux du secteur public (G), déterminent la dépense globale (D); et celle-ci doit, de plus, être égale au revenu global (Y). Dans ces comportements, le niveau déjà atteint par le revenu joue cependant un rôle prépondérant, comme nous l'ont appris les sections 20.1 et 20.2. Tel est en effet le cas pour la consommation, puisque celle-ci est fonction du revenu; et ce l'est éventuellement pour l'investissement, selon la théorie que l'on retient pour identifier ses déterminants. On peut dès lors se poser la question suivante : lorsque le revenu national atteint un niveau donné, Y_1 par exemple, la consommation qui en découle, soit $C_1 = C(Y_1)$, majorée de l'investissement, I^* , et des dépenses de l'État, G^* , donne-t-elle lieu à une dépense nationale $D_1 = C(Y_1) + I^* + G^*$ qui est supérieure, égale, ou inférieure à ce revenu Y_1 ? Rien n'empêche, a priori, la réalisation de chacune de ces trois éventualités : tout dépend en effet des comportements de chacun des trois groupes d'agents en cause : les ménages, les entreprises, et le secteur public.

Poser cette question paraît cependant contredire la démarche de la comptabilité nationale, telle qu'elle a été exposée au chapitre 19 : celle-ci requiert en effet que la dépense nationale soit *toujours* égale au revenu national, comme d'ailleurs au produit national; c'était là en effet une condition importante de cohérence logique entre les trois approches. Comment alors la dépense nationale pourrait-elle être supérieure, ou inférieure, au revenu et au produit national?



Ce paradoxe peut être levé au moyen de la notion fondamentale d'équilibre macroéconomique, qui se définit comme suit :

21.1

Un équilibre macroéconomique est un niveau du revenu national tel que le montant de dépense globale qu'il suscite lui soit égal.

Un tel niveau du revenu national est aussi appelé « revenu national d'équilibre », expression synonyme de celle d'« équilibre macroéconomique ».

On peut voir que cette notion résout le paradoxe ci-dessus en considérant ce qu'il advient du revenu lorsque n'est *pas* remplie la condition qui le définit comme étant en équilibre. Ainsi qu'il sera expliqué en détail plus loin, lorsque le revenu suscite une dépense globale qui lui est supérieure, il tend à s'accroître; lorsque le revenu suscite une dépense globale qui lui est inférieure, il tend à diminuer; et enfin, lorsque le revenu suscite une dépense qui lui est égale, alors ce niveau *n'a plus de raison de changer* — c'est pourquoi on l'appelle « d'équilibre ». Comme c'est aussi ce niveau-là *qui se réalise dans les faits*, la comptabilité nationale peut évidemment l'observer.

Le paradoxe se résout donc d'une part en sachant que si, pour une raison quelconque, la dépense nationale se situe à un niveau différent de celui du revenu national, ce dernier se modifie (et n'est donc pas en équilibre); et en admettant d'autre part, que cette modification se fait suffisamment rapidement pour que le revenu national observé par la comptabilité nationale au cours de n'importe quelle période, soit toujours un revenu national d'équilibre au sens de la définition ci-dessus.

Les illustrations numériques, graphiques, et analytiques qui suivent fourniront l'occasion d'expliquer davantage ces idées fondamentales.

§2 L'explication de l'équilibre

a Présentation numérique (tableau 21.1)

Dans la première colonne, diverses valeurs possibles du revenu national sont données; en déduisant le montant (exogène) des taxes figurant en colonne (2), le revenu disponible est dégagé (colonne 3). À partir d'une fonction de consommation supposée identique à celle du chapitre précédent, les divers niveaux de la consommation globale sont ensuite calculés (colonne 4); en y ajoutant les données (exogènes) de l'investissement privé (colonne 5) et des dépenses publiques (colonne 6), le montant de la dépense globale D induite par chaque niveau de revenu est finalement obtenu (colonne 7). Ces deux dernières grandeurs sont confrontées dans la colonne 8, avec mention de l'effet sur le revenu final.

La tendance à la hausse du revenu lorsque la dépense est supérieure s'explique aisément: d'une part, la dépense D exprime le total des dispositions (ou projets) d'achats des divers agents économiques. D'autre part le revenu Y , si on le considère comme égal au produit national, représente la valeur (en termes de rémunérations) de ce qui est produit dans l'économie. Dès lors, si D vaut par exemple 800 alors que le revenu n'est que de 700, « tout le monde ne pourra être servi ». Les demandes se faisant plus pressantes sur les divers marchés, les producteurs s'efforceront d'y répondre en produisant davantage¹, ce qui signifie un accroissement du produit global et donc du revenu.

Dans le cas opposé, par exemple celui d'une dépense de 1 440 pour un revenu de 1 500, les demandes sont inférieures à la valeur de ce qui a été produit (et touché comme revenu): les producteurs vont donc restreindre leur production, craignant de ne pouvoir en écouler la totalité; par cette diminution, ils provoqueront du même coup une baisse du produit et donc du revenu global.

Au seul niveau de 1 200 milliards d'euros, le revenu suscite une dépense qui lui est exactement égale: il n'y a donc pas de raison que la production globale change de niveau: tout ce qui est produit est effectivement demandé².

¹ Ils s'ajustent en quantités aux sollicitations du marché: si cette adaptation n'était pas possible, ils se borneraient à relever leurs prix. Ce dernier cas sera envisagé ultérieurement.

² Les liens qu'il faut établir entre l'équilibre macroéconomique exposé ici et les « équilibres généraux » étudiés précédemment en microéconomie (chapitre 13) seront développés plus loin. Notons cependant dès maintenant qu'une même situation d'équilibre macroéconomique, au sens défini ici, est compatible avec plusieurs situations d'équilibre général microéconomique.

b Présentation graphique (figure 21.1)

La figure porte en abscisse le revenu et le produit global, et en ordonnée les diverses composantes de la dépense globale. Les échelles des axes étant identiques, la droite à 45° représente le lieu des points où les dépenses totales s'égalisent au revenu total ou à la production totale.

Le niveau des dépenses de consommation est représenté par la droite C . Afin d'obtenir le montant de la dépense globale D , il suffit de déplacer cette droite vers le haut et parallèlement à elle-même, sur une distance correspondant aux montants des investissements I^* et des dépenses gouvernementales G^* . Ce déplacement conduit à une droite de dépense globale D , de même pente que la droite de consommation puisque les investissements et les dépenses gouvernementales sont considérés comme donnés et indépendants du niveau du revenu national.

La droite D coupe la droite à 45° au point E . Le niveau de revenu national correspondant, soit Y_E , est le revenu d'équilibre pour lequel les dépenses projetées sont exactement égales au revenu ou à la production totale. Tout écart par rapport à ce niveau tendra à être spontanément résorbé par le jeu des décisions de dépense et de production des agents économiques.

Supposons en effet que le revenu national se trouve à un niveau tel que Y_F . Dans cette situation, le montant des dépenses globales ($Y_F A$) est inférieur à celui du revenu national ou de la production nationale (OY_F ou, ce qui revient au même, $Y_F B$). En d'autres termes, la « demande globale » que représenterait la droite des dépenses est insuffisante par rapport à l'« offre globale » exprimée par la droite à 45° . Les entreprises ne pouvant écouler leur production vont la réduire, ce qui entraîne une diminution des ressources utilisées et donc du revenu national, jusqu'au niveau d'équilibre Y_E . Inversement, un revenu national Y_D ne correspond pas à l'équilibre, car il se caractérise par un excédent de dépenses ($Y_D H$) par rapport au revenu et à la production (OY_D , ou $Y_D K$). À nouveau, un processus convergent mènera au revenu national d'équilibre³.

c Présentation analytique

Le « modèle » macroéconomique sur lequel est construite la théorie que nous sommes en train d'exposer est le système (20.1)–(20.5) du chapitre précédent. Celui-ci comporte cinq équations : les quatre dernières décrivent les comportements de dépense, et la première exprime la condition de l'équilibre. Ce système ne comporte qu'une inconnue : Y . Dès lors, la valeur de celle-ci qui vérifie l'ensemble du système sera aussi le montant du revenu d'équilibre, car elle sera simultanément égale à la somme des dépenses et au revenu global.

Cette valeur peut être trouvée en résolvant pour Y le système (20.1)–(20.5). Il suffit de remplacer, dans la première équation, C , I et G par leurs valeurs telles qu'elles apparaissent dans les équations suivantes. Ceci donne :

$$Y = a + b(Y - T^*) + I^* + G^*$$

³ Il est possible d'aboutir à un revenu d'équilibre identique en utilisant une approche portant sur les montants respectifs de l'épargne et de l'investissement : il est alors montré que le seul niveau du revenu national qui puisse se maintenir est celui pour lequel l'épargne projetée est égale à l'investissement projeté. Cette propriété importante de l'équilibre sera établie par une autre voie à la section 21.2 ci-dessous.

Le revenu national d'équilibre

Tableau 21.1

Y	T	Y - T	C 120 + 0,8(Y - T)	I	G	D C + I + G	Y vs. D et tendance du revenu
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
700	100	600	600	90	110	800	Y < D
800	100	700	680	90	110	880	Y < D
900	100	800	760	90	110	960	Y < D
1000	100	900	840	90	110	1040	Y < D
1100	100	1000	920	90	110	1120	Y < D
1200	100	1100	1000	90	110	1200	Y = D
1300	100	1200	1080	90	110	1280	Y > D
1400	100	1300	1160	90	110	1360	Y > D
1500	100	1400	1240	90	110	1440	Y > D
1600	100	1500	1320	90	110	1520	Y > D
1700	100	1600	1400	90	110	1600	Y > D

Relations 21.1

Expression des fonctions de la figure 21.1 :

$$C = 120 + 0,8(Y - T)$$

$$T = 100 \text{ milliards d'euros}$$

$$I = 90 \text{ milliards d'euros}$$

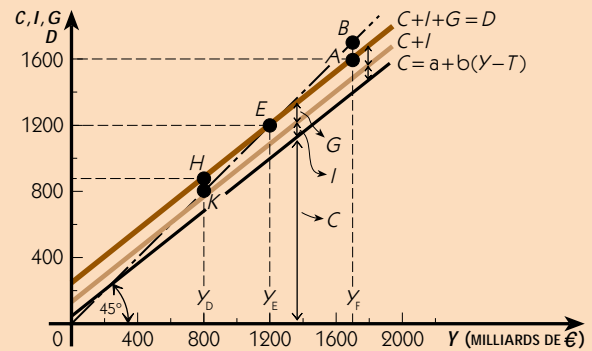
$$G = 110 \text{ milliards d'euros}$$

$$Y = C + I + G$$

$$Y_E = \frac{120 - 0,8(100) + 90 + 110}{1 - 0,8}$$

$$= 1200 \text{ milliards d'euros}$$

Figure 21.1



En ramenant tous les termes en Y à gauche du signe d'égalité et en réarrangeant le tout, on obtient successivement :

$$Y(1 - b) = a - bT^* + I^* + G^*$$

$$(21.1) \quad Y = \left((a - bT^*) + I^* + G^* \right) \times \left(\frac{1}{1 - b} \right) \equiv Y_E$$

La valeur du revenu d'équilibre est ainsi définie en fonction des paramètres constants (a et b) et des grandeurs exogènes (T^* , I^* et G^*) du modèle⁴.

Le résultat est illustré par un exemple numérique aux relations 21.1.

⁴ On peut se libérer de l'hypothèse de l'investissement privé exogène en remplaçant, dans le développement qu'on vient de faire, I^* par la fonction d'investissement $I = I(i, Y)$ discutée au chapitre 20. Le résultat que l'on obtient diffère de l'expression (21.1) en ce que des paramètres de cette fonction interviennent dans l'expression de Y_E .

Section 21.2

Les flux financiers caractérisant l'équilibre macroéconomique

§1 Les flux financiers globaux

Tant l'analyse microéconomique du comportement des épargnants (chapitre 8), que la construction macroéconomique de la fonction de consommation (chapitre 20), ont montré qu'à tout moment, le revenu disponible des agents économiques ($Y - T$) est consacré soit à la consommation de biens immédiatement disponibles (C), soit à l'épargne (S) en vue de consommations futures. Macroéconomiquement, ceci se traduit par l'égalité comptable

$$(21.2) \quad Y - T = C + S$$

D'autre part, le concept d'équilibre macroéconomique qui vient d'être exposé permet de dire qu'à tout moment, le revenu global est égal à la dépense qu'il suscite, c'est-à-dire

$$(21.3) \quad Y = C + I + G$$

En remplaçant dans (21.2) la valeur d'équilibre de Y telle que définie par (21.3), on obtient

$$C + I + G - T = C + S$$

ou, après simplification et réarrangement des termes :

$$(21.4) \quad I + G = S + T$$

Cette égalité est d'un très grand intérêt : elle montre en effet que les montants financiers consacrés aux investissements privés (I) et aux dépenses publiques (G) proviennent de la conjonction de deux sources : l'épargne volontaire des ménages (S), et le prélèvement fiscal obligatoire (T).

Comme elle est déduite de la définition même de l'équilibre macroéconomique, par l'utilisation de (21.3), et comme cet équilibre est censé être toujours réalisé, l'égalité (21.4) est toujours vérifiée : en fait, elle décrit simplement d'où proviennent, à tout moment, les flux financiers qui alimentent les investissements des entreprises et les dépenses du secteur public.

§2 Les financements respectifs du secteur privé et du secteur public

Examinons plus en détail les parts respectives des secteurs privé et public dans les flux financiers que nous venons d'identifier.

Considérons d'abord le cas particulier, hypothétique, dans lequel on aurait $G = T$, c'est-à-dire un équilibre macroéconomique dans lequel le montant des dépenses publiques est exactement égal à celui des recettes fiscales. Dans ce cas, l'égalité (21.4) implique que toute l'épargne des ménages est consacrée aux investissements privés; en effet, (21.4) implique que $S = I$ lorsque $G = T$.

Par contre, lorsque $G > T$, c'est-à-dire lorsque les recettes fiscales ne suffisent pas pour financer la totalité du programme de dépenses publiques, la vérification nécessaire de (21.4) implique que S soit plus grand que I ; une partie seulement de l'épargne totale des ménages sert alors à financer les investissements privés, le reste étant consacré au financement de G pour le montant de celui-ci qui excède T . En d'autres termes, les autorités publiques couvrent la différence entre leurs dépenses totales (G) et les recettes fiscales (T) en ayant recours à l'épargne des particuliers, c'est-à-dire en *empruntant* auprès de ceux-ci.

Il découle de cette observation que l'épargne des ménages, S , doit être vue comme composée de deux éléments : d'une part S_v , c'est-à-dire l'épargne qui est prêtée au secteur privé (par exemple sous forme de souscription à des actions et des obligations) et qui finance les investissements de celui-ci; et d'autre part S_b , à savoir l'épargne prêtée par les ménages au secteur public (sous forme de souscription à des obligations, ou « fonds d'État », émis par celui-ci), et qui sert, en s'ajoutant au produit des impôts, à compléter le financement des dépenses de l'État. L'égalité (21.4) doit alors se réécrire sous la forme :

$$(21.5) \quad I + G = S_v + S_b + T$$

La définition des deux nouveaux symboles implique que dans cette expression on a d'une part

$$(21.6) \quad I = S_v$$

ce qui décrit le financement du secteur privé; et d'autre part, en ce qui concerne le financement des dépenses publiques :

$$(21.7) \quad G = S_b + T$$

où les deux termes de droite désignent les deux grands moyens alternatifs par lesquels l'État se procure ses ressources : l'impôt (T) et l'emprunt (S_b).

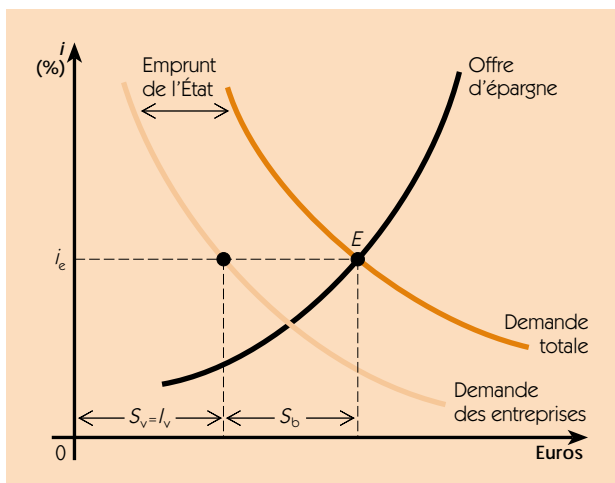
L'impact sur l'économie — et en particulier sur l'équilibre macroéconomique — de l'emploi de l'un ou l'autre de ces moyens de financement de l'État n'est pas le même. Nous en étudierons les grandes lignes aux chapitres 25 et 26; notons simplement deux choses à ce stade :

- La différence entre G (dépenses de l'État) et T (recettes fiscales de l'État) constitue, lorsqu'elle est négative ($T - G < 0$), ce que l'on appelle habituellement le « déficit budgétaire » de l'État. On voit ici que son montant est nécessairement couvert par l'emprunt.
- Le fait que G soit éventuellement différent de T (par exemple plus grand, comme ci-dessus), n'empêche nullement que se réalise l'équilibre macroéconomique défini au §1 et par l'égalité (21.3). Simplement, l'équilibre qui se réalise dans ces conditions a pour caractéristique de s'accompagner d'emprunts publics pour un montant égal à $G - T$. En revanche, si $G < T$, l'équilibre

macroéconomique est caractérisé par le fait que l'État, au lieu d'emprunter, *rembourse* ses emprunts antérieurs pour le montant correspondant à la différence entre ces deux grandeurs.

§3 Le marché financier à l'équilibre macroéconomique

Figure 21.2



Où se situent dans le circuit économique les flux financiers dont on vient de parler ? Une partie transite par le marché des capitaux (S_v , I_v , et S_b) : c'est l'épargne des ménages, qui va se loger soit dans le secteur privé pour y être investie, soit dans le secteur public. Le reste est constitué de versements faits à l'État (les impôts T) ou par celui-ci (ses dépenses G).

Il en résulte que la figure 12.7 du marché des capitaux doit être maintenant modifiée : du côté de la demande, celle de l'État comme emprunteur vient s'ajouter « horizontalement » à celle des entreprises. À l'équilibre E qui en résulte sur la nouvelle figure 21.2, on repère $S_v = I_v$, c'est-à-dire le montant de l'épargne qui passe en investissements privés, et S_b , celui qui est emprunté par l'État.

Section 21.3 Les déplacements de l'équilibre et l'évolution de l'économie

§1 Le sens du mot « équilibre » en macroéconomie

Écrire comme nous l'avons fait que le revenu national observé est *toujours* un revenu national d'« équilibre » est manifestement en contradiction directe avec un certain langage que l'on rencontre couramment dans la presse, par exemple, ou dans certains discours politiques. On trouve en effet souvent, dans la première, l'expression de « déséquilibre » — au pluriel d'ailleurs plus souvent qu'au singulier — lorsqu'est décrite la situation économique d'un pays ou d'une région ; et l'on entend souvent dans les seconds l'intention de leurs auteurs de « corriger » tels ou tels « déséquilibres ».

En fait, il n'est pas donné au mot équilibre, dans ces discours, le même sens que dans l'analyse économique. Cette dernière utilise ce terme, on l'a vu, pour désigner

le niveau auquel se situe *effectivement* le revenu, en fonction des forces qui animent ses déterminants C , I et G . Le terme a donc une portée explicative, et éventuellement prédictive. Dans le langage courant, en revanche, le terme d'équilibre est le plus souvent utilisé pour désigner des situations *souhaitables*, et celui de déséquilibre pour caractériser des situations qui ne le sont pas, et qu'il faut corriger. On perçoit que dans ce deuxième sens, il est donné implicitement au mot « équilibre » une signification normative qu'il ne possède pas dans le premier cas. Comme la perspective normative relève de la politique économique, que nous n'aborderons qu'aux chapitres 24 à 28 nous nous en tiendrons ici au sens premier du mot équilibre, qui est de nature exclusivement positive, et sert à décrire les situations observées indépendamment de leur caractère souhaitable ou non.

§2 Les variations du revenu d'équilibre

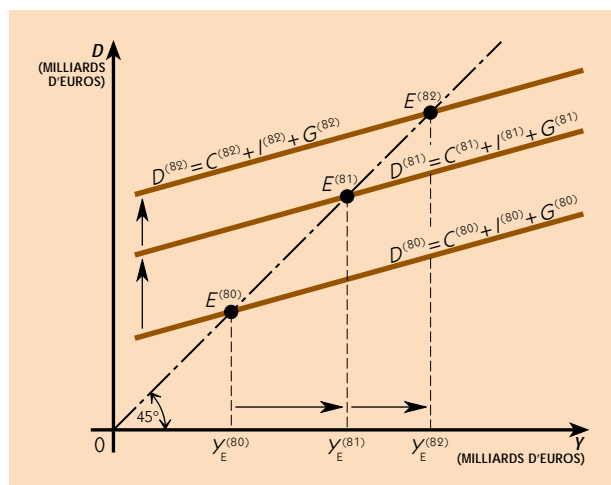
Le concept de revenu national d'équilibre qu'on vient d'exposer a pour rôle essentiel d'expliquer pourquoi le revenu que l'on observe en fait, dans un pays et au cours d'une année donnés, se situe à tel ou tel niveau. Il en résulte que si d'une année à l'autre on constate dans les chiffres de la comptabilité nationale une variation du revenu national, la théorie macroéconomique suggère de l'interpréter comme un *déplacement* du revenu d'équilibre, d'un niveau à un autre.

Dans cette perspective, l'évolution du revenu national d'un pays au cours du temps doit être vue comme une suite d'équilibres successifs. Ceci est illustré par le graphique 21.3 : ce sont les comportements de dépense en 1995 (c.-à-d. $C^{(95)}$, $I^{(95)}$, et $G^{(95)}$) qui déterminent et expliquent l'équilibre $Y_E^{(95)}$ qui se forme en 1995 ; ce sont ceux de 1996 qui déterminent et expliquent le niveau plus élevé de 1996, etc.

L'intérêt qu'il y a à décrire de cette manière l'évolution macroéconomique réside dans le fait qu'elle indique où est la source de celle-ci : elle se trouve dans le déplacement vers le haut, ou vers le bas, d'une année à l'autre, de la courbe de dépense globale D . Et comme cette courbe n'est autre chose que l'addition des comportements de consommation des ménages (C), d'investissement des entreprises (I), et des dépenses des autorités publiques (G), c'est finalement dans les modifications de chacun de ces comportements que la théorie macroéconomique suggère de rechercher l'explication de l'évolution du revenu national d'un pays.

Par ces considérations, nous glissons de la notion d'équilibre à celle de son évolution dans le temps. Ceci introduit aux thèmes qui seront traités au chapitre 23. Attirons dès maintenant l'attention du lecteur sur le fait qu'il y sera montré que dans les déplacements décrits ci-dessus il peut intervenir un important processus multiplicatif.

Figure 21.3 L'évolution du revenu national



Entre-temps, notons encore que dans la figure 21.3, la droite de dépense totale D est dessinée avec la même pente d'une année à l'autre. Dans le cadre du modèle macroéconomique sur lequel nous raisonnons, ceci est l'expression d'une hypothèse particulière, à savoir que d'une année à l'autre, la propension marginale à consommer, b , reste la même. Il n'est cependant pas nécessaire de faire cette hypothèse pour interpréter graphiquement comme nous le faisons ici l'évolution macroéconomique. Si b change de valeur d'une année à l'autre, la pente des droites D se modifie en conséquence ; mais l'interprétation du revenu observé comme un revenu d'équilibre, c'est-à-dire comme abscisse d'un point d'intersection entre une droite D et la droite à 45° n'en est pas affectée.